



**MERCI À TOUS  
LES PARTENAIRES  
ET PARTICIPANTS**

Réunir 49 entreprises et cabinets d'avocats, 26 facultés de droit et plus de 800 étudiants en un même lieu, proposer 250 formations et professions juridiques, organiser plus de 500 rendez-vous programmés et autant de rencontres spontanées : le succès de la Job Fair d'Assas était loin d'être acquis d'avance.

Concept anglo-saxon trop différent du forum classique, concurrence entre universités induite par la dimension nationale de l'événement, contexte de ralentissement économique : de la simple réserve à la franche réticence, les avis sur l'intérêt d'une telle opération divergeaient. Le pari était donc risqué, le défi de taille. Pourtant, grâce au soutien enthousiaste de la Conférence des Doyens, des professionnels, des éditeurs juridiques, de l'Association française des écoles d'avocats, de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris, du Club des juristes, des enseignants et des personnels, nous avons tenu le premier et relevé le second.

Bien sûr, tout n'a pas été parfait - coup d'essai oblige - et nous réfléchissons déjà aux améliorations futures.

Mais l'essentiel reste que cette journée aura permis de mettre en lumière la réalité et le dynamisme du « monde du droit », animé par des juristes praticiens, orienté vers des métiers porteurs, sensible aux évolutions de la société, au sein duquel l'institution universitaire et les professionnels entretiennent un dialogue constructif.

Les recruteurs ont pu repérer de futurs collaborateurs et les étudiants tenter leur chance et baliser le chemin pour mener une brillante carrière.

Je tiens à adresser encore une fois mes plus sincères remerciements à tous ceux qui, sans exception, ont contribué au succès de cette Job Fair 2009.

Et je vous donne rendez-vous pour une édition 2010 encore plus réussie !

Louis Vogel



### UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

Toute la journée du 21 janvier 2009, le hall et les étages du centre Assas ont résonné des allées et venues des nombreux participants à la Job Fair. Très affairés, ils discutaient joyeusement devant le buffet entre deux rendez-vous, s'échangeaient des cartes de visite, assistaient aux conférences organisées par le Club des Juristes ou se renseignaient sur les différentes spécialités juridiques accessibles en fonction de leur diplôme.

L'objectif de créer une véritable interface entre les étudiants et le marché professionnel a été largement atteint puisque tous les acteurs du monde du droit avaient répondu présents : facultés, écoles d'avocats, éditeurs spécialisés, services juridiques des grandes entreprises et des organismes publics, cabinets d'avocats et étudiants en droit.



Entre rendez-vous programmés et rencontres libres, près d'un millier de contacts se sont noués, « une aubaine pour des jeunes qui ne seront diplômés qu'à la fin de l'année mais déjà repérés et encouragés à saisir toutes les possibilités qui se présentent » s'est réjoui le président de la Conférence des Doyens des facultés de droit, monsieur Paul-Henri Antonmattei, qui a déjeuné avec le président Louis Vogel, en compagnie de leurs collègues. Tous ont salué cette « belle initiative », preuve que « l'université reste dans la course et peut concurrencer les écoles en matière d'accompagnement des étudiants sur le marché du travail ». ■

### LA JOB FAIR EN CHIFFRES

- 809 étudiants inscrits
- 49 entreprises et cabinets présents
- Âge moyen des étudiants participants : 23/24 ans
- Origine géographique des étudiants :
  - 65 % venus d'Île-de-France
  - 35 % de province
- Facultés les plus représentées en fonction du nombre d'étudiants inscrits :
  - Assas : 453
  - Montpellier : 39
  - Bourgogne : 37
  - Versailles : 35
  - Rennes : 32
  - Poitiers : 25
- 512 rendez-vous programmés :
  - 120 étudiants en ont obtenu un seul
  - 97 étudiants en ont obtenu plusieurs
- Nombre maximal de rendez-vous obtenus par un étudiant : 14



### UNE VÉRITABLE ACTION D'INSERTION

Insistant sur l'importance de garder toujours un « esprit combatif », le président Louis Vogel a profité de sa conférence de presse et du cocktail

de clôture pour rappeler les trois principes qui avaient prévalu à l'instauration de la journée du 21 janvier 2009 : « Réactivité parce que tous les personnels et les enseignants d'Assas se sont mobilisés. Efficacité parce que tous les praticiens du droit étaient avec nous. Ouverture parce que 26 autres facultés nous ont soutenus et ont convaincu leurs étudiants de venir aussi ».

Finalment, en confrontant les étudiants aux réalités du recrutement et en assurant la promotion d'une culture de communauté entre les juristes, la Job Fair d'Assas a tenu ses promesses. Elle a permis de « comprendre les attentes des jeunes et du marché », mis en évidence que « le contact humain est fondamental en matière d'embauche » et prouvé que « l'université sait assumer sa mission d'insertion professionnelle ». ■



1. Réunion annuelle de l'Association nationale des écoles d'avocats  
2. Le président Louis Vogel entouré des Doyens des facultés de droit



### LE PLEBISCITE DES PARTICIPANTS

« D'excellents CV », « de brillants postulants », « un bon moyen de trouver de futurs collaborateurs, car 90% de nos collaborateurs sont d'anciens stagiaires » :

les recruteurs, notamment les cabinets anglo-saxons habitués aux Job Fairs américaines, se sont montrés satisfaits dans l'ensemble. Malgré le climat de crise, ils disent avoir besoin d'embaucher de toute façon, certains étant venus avec des postes précis à pourvoir soit très rapidement, soit pour 2010.

Certes convaincus par l'intérêt d'une formule qui leur a permis de gagner du temps en sélectionnant les candidatures au préalable, les professionnels ont apprécié de rencontrer beaucoup d'étudiants venus sans rendez-vous. En effet, « le CV n'est pas tout » et l'entretien est souvent révélateur. Une personnalité hors du commun ou une belle éloquence peuvent faire la différence; « c'est pourquoi nous n'avons jamais fermé la porte, de peur de passer à côté de la perle rare » ont confié les représentants des grandes entreprises, persuadés que « la ténacité est toujours payante » et sensibles à la dimension nationale de la manifestation, qui a contribué à « sortir des classiques profils parisiens, un peu trop formatés ».

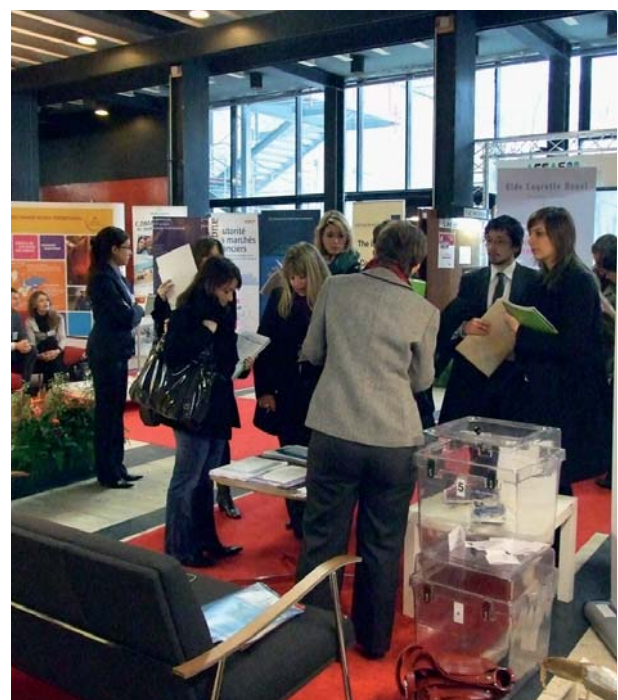
Mêmes échos favorables du côté des étudiants, dont plusieurs avaient fait le déplacement depuis Rennes, Strasbourg, Angers ou encore Clermont-Ferrand, ravis de bénéficier d'une telle opportunité et de se mesurer à leurs camarades venus de toute la France. « Il est rare de voir autant de grands cabinets et entreprises aussi prestigieuses dans nos forums habituels. C'est vraiment une chance incroyable pour moi » a confié Alexandre, inscrit en M2 Droit des affaires à

Versailles. Pauline, étudiante en Magistère juriste d'affaires à Assas, a décroché six rendez-vous. Autant qu'un stage, elle cherche à obtenir des recommandations pour la suite de son cursus : « LL.M. ou école de commerce, l'avis des gens de terrain va m'aider à choisir en connaissance de cause ». Mehdi était, pour sa part, venu d'Évry pour se « renseigner sur la carrière de notaire » et tester son niveau d'anglais, « langue indispensable pour réussir en droit » et utilisée au cours de nombreux entretiens. Quant à Margaux, elle sort très confiante de son entretien. Conseillée par le cabinet Equiteam, elle a su répondre sans se troubler à deux questions clés : « pourquoi avez-vous postulé chez nous ? » et « où vous voyez-vous dans cinq ans ? ». D'après les sourires entendus de ses interlocuteurs, le stage est acquis.

Si la Job Fair 2009 a remporté la majorité des suffrages, elle n'a pas échappé à quelques critiques telles que la grande rigidité du planning ou la structure labyrinthique du centre Assas. Que les professionnels se rassurent, ces petits inconvénients seront résolus pour l'édition 2010 ! ■

### L'AVIS DES CABINETS ET DES ENTREPRISES

- 83 % ont apprécié l'organisation de la Job Fair
- 88 % se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de leur journée
- 97 % ont salué la qualité des CV des étudiants et leur bonne préparation aux entretiens
- 94 % sont prêts à renouveler l'expérience
- 70 % approuvent la dimension nationale de la Job Fair
- 10 cabinets supplémentaires se sont déjà manifestés pour participer à la prochaine édition



## PARTENAIRES

Association française des juristes d'entreprise (AFJE), Association nationale des juristes de banque (ANJB), Association nationale des écoles d'avocats, Club des Juristes, Conférence des doyens des facultés de droit, Conseil National des barreaux, Dalloz, Equiteam, ETS Global, LexisNexis, Ordre des Avocats de Paris, Meubles et fonction. ■

## CABINETS ET ENTREPRISES PARTICIPANTS

Allen & Overy LLP, Arendt & Medernach, Areva, August & Debouzy, Autorité des marchés financiers AMF France, Baker & McKenzie, Bouygues, Bredin Prat, Centre d'information et de recrutement des Forces Armées de Paris, CFAO, Chambre des Notaires de Paris, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP, Clifford Chance, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conforama, Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral, Darrois Villey Maillot Brochier AARPI, Davis Polk & Wardell, Dechert (Paris) LLP, Ernst & Young Société d'avocats, FNAC, Foucaud, Tchekhoff, Pochet & Associés (FTP&A), Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, Gibson, Dunn & Crutcher LLP, Gide Loyrette Nouel AARPI, Herbert Smith LLP, Holman Fenwick Willan, Jones Day, Landwell & Associés, Latham & Watkins, Linklaters LLP, Lovells LLP, Mayer Brown, Oostvogels Pfister Feyten, Orrick Rambaud Martel, PPR, RedCats, Salans, Sanofi Aventis, SJ Berwin, Skadden ARPS, Société Générale, Sullivan & Cromwell LLP, TAJ, Vogel & Vogel, White & Case, Wilmer Cutler Pickering Hale & Dorr LLP, Yves Saint Laurent. ■

## FACULTÉS DE DROIT

Amiens, Besançon, Cergy, Clermont, Créteil, Dijon, Douai, Évry, Grenoble, La Rochelle, Lyon, Le Mans, Montpellier, Nancy, Nanterre, Nice, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Vannes, Versailles-Saint-Quentin. ■

